



... L'élasticité de la notion d'équité

Depuis des mois, l'Association des cadres des CPE investit temps, énergie et argent à faire reconnaître la profession de gestionnaire. Cet investissement était nécessaire. Rappelons-nous : l'an dernier, nous devons convaincre le Conseil du trésor que les conditions salariales des cadres, et particulièrement celles des directrices adjointes, étaient inacceptables puisqu'elles ne tenaient pas compte de la réalité, de la tâche, des responsabilités et des compétences de celles-ci. Notre souci est de faire reconnaître une profession exceptionnelle. Une profession exceptionnellement différente qui n'a aucune comparaison possible avec quelque autre poste de gestion que ce soit.

De quoi était fait cet investissement? D'abord, d'heures, de jours, de nuits de lectures, d'échanges, de rédaction, de validation, de négociation, de frustration aussi. Car s'il y a eu des avancées, l'immobilité a aussi été bien présente. **Le temps investi ne pourra jamais être chiffré.** Les membres du comité de négociation n'ont jamais compté leurs heures. Ni leur énergie! Le résultat devait être atteint, coûte que coûte.

L'ACCPE a également investi beaucoup d'argent. Vous direz que c'était prévisible. En effet, l'argent est le nerf de la guerre, comme on dit. C'est pourquoi nous avons créé le **Fonds de défense des cadres**, un Fonds spécial pour nous permettre, entre autres, d'engager un négociateur chevronné et une firme de relations publiques, de commander une étude sur la rémunération des cadres à une entreprise spécialisée et de coordonner une campagne de valorisation du rôle et de la profession des cadres en CPE/BC. Vous avez été nombreuses à contribuer volontairement à ce Fonds de défense. Nous ne le répéterons jamais assez : il est impossible pour une Association telle que la nôtre, qui ne reçoit aucune subvention de fonctionnement, de mener autant de luttes de front si ses membres ne sont pas au rendez-vous. Ensemble, nous avons réussi à faire un grand pas.

Nous savions aussi que les quelques centaines de DA et de DG qui ont décidé de ne pas être membres de l'Association allaient aussi bénéficier de notre travail effréné. Mais c'est raisonnable, d'autant plus que **nous représentons tous les gestionnaires du réseau des CPE/BC, qu'ils soient membres, ou non.** Cela peut paraître un peu injuste, j'en conviens. Mais c'est aussi ainsi que nous pourrions espérer les intégrer un jour au sein de notre Asso : en leur démontrant à quel point ensemble, nombreux, unis, on est forts.

Là où le bât blesse, c'est dans cette phrase tirée de la lettre que la Direction du financement du réseau du ministère de la Famille vous a fait parvenir le 12 juin : « **Par souci d'équité, [l'allocation spécifique] vise l'ensemble des titulaires de permis subventionnés** ». Quand on sort de son chapeau une phrase comme « **par souci d'équité** », c'est généralement qu'on veut faire passer une pilule probablement amère. L'équité, oui toujours, avec nos pairs, entre gestionnaires du réseau sans but lucratif. Mais avec des propriétaires de garderies commerciales qui n'ont pas versé un sou pour défendre leurs propres conditions salariales et/ou celles de leurs gestionnaires qui bénéficieront aujourd'hui de subventions gouvernementales. Grâce à nous? Grâce à vos contributions? Grâce à vos cotisations associatives? **C'est inadmissible!**





Il y a quelque chose d'outrancier dans cette « équité » exhibée sans pudeur, comme une gêne obscure qui commence à gruger notre grande tolérance. Puisqu'on accepte que des propriétaires d'entreprises privées bénéficient de toutes les largesses gouvernementales, comme les subventions pour les frais administratifs par exemple, le ministère de la Famille a beau jeu de nous brandir « l'équité » et de continuer à nourrir les garderies commerciales.

Pourtant, l'équité est une **précieuse valeur**, autant en éducation qu'en gestion. Elle permet généralement aux moins privilégiés de profiter des mêmes privilèges que les autres, grâce à la mise en place de stratégies adaptées à leur condition.

La vraie équité serait d'offrir à tous les enfants des lieux qui ont été faits, pensés et développés pour eux, soit des services en CPE/BC. La vraie équité serait de constater que certains enfants ne bénéficient pas de services de qualité; que certains propriétaires d'entreprises privées profitent de ce système incongru de garderies commerciales subventionnées. La vraie équité serait d'entendre les chercheurs qui, encore aujourd'hui, se demandent pourquoi les gouvernements québécois préfèrent mettre le couvercle sur la marmite, en priorisant les intérêts des propriétaires de garderies à but lucratif plutôt que ceux des jeunes enfants du Québec.



Références

<https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Note-CPE-web.pdf>

<https://iris-recherche.qc.ca/blogue/education/cpe-les-108-562-places-manquantes/>

Élyse Lebeau, MBA, Adm.A.
Directrice générale

Le 14 juin 2023



associationdescadres.ca

